

14. CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les activités économiques sont inégalement réparties dans les pays de l'OCDE et l'on observe également des différences de concentration sectorielle considérables entre régions d'un même pays. On ne dispose pas de données régionales comparables sur la taille des branches d'activité, c'est-à-dire sur le nombre total de personnes qu'emploie chacune d'elles, que pour six grands secteurs (voir la définition dans l'encadré). Par conséquent, ces informations ne peuvent donner qu'une image générale de la concentration régionale des activités économiques.

En 2005, c'est dans le secteur de la construction que la part de l'emploi dans les régions de l'OCDE était le plus concentrée autour de la valeur médiane, tandis que le secteur public, suivi du secteur manufacturier, affichaient les résultats les plus dispersés. Les ressources naturelles jouent un rôle important dans certaines activités telles que l'agriculture, la pêche et les activités extractives, où il existe donc de très grandes disparités de spécialisation entre les régions (graphique 14.1).

En 2005, le secteur commerce, hôtels et restaurants, transports, entreposage et communications absorbait près de 30 % de l'emploi dans la zone OCDE, avec des valeurs nationales comprises entre 22 % en Turquie et 49 % au Mexique. La part de l'emploi régional dans une branche d'activité à l'intérieur d'un pays donne une indication de la mesure dans laquelle l'économie de la région considérée, compte tenu de sa spécialisation, peut tirer parti des effets de diffusion et de ramification qui s'opèrent entre les entreprises.

À l'intérieur des pays, la part de l'emploi attribuable au secteur commerce, hôtels et restaurants, transports, entreposage et communications dans la région où ces activités étaient le plus concentrées était comprise entre 62 % dans l'État de Quintana Roo, au Mexique, et 25 % dans la région de Wlaams Gewest, en Belgique (graphique 14.2).

Le secteur public absorbait 28 % de l'emploi dans les pays de l'OCDE en 2005. Logiquement, dans la plupart des pays, la région de la capitale était celle qui représentait la plus forte part de l'emploi public. La Ciudad Autonoma de Ceuta (Espagne), l'Australian Capital Territory (Australie) et le District of Columbia (États-Unis) affichaient les écarts les plus importants par rapport à la moyenne de leur pays (graphique 14.3).

Malgré sa taille, le secteur des activités de fabrication, des activités extractives et de la production et distribution de l'électricité, du gaz et de l'eau a graduellement vu son importance diminuer dans les régions de l'OCDE au cours de ces dernières années : il ne représentait plus que 15.5 % de l'emploi total en 2005, contre 19 % en 1995. La spécialisation des régions dans les diverses activités de ce secteur est examinée au chapitre 17.

L'évolution structurelle de l'activité économique, caractérisée par le déclin de l'agriculture et de l'industrie au profit des services, a diversement affecté les régions, en particulier dans la branche intermédiation financière, immobilier, locations et services aux entreprises. En 2005, ce secteur représentait 16 % de l'emploi total de la zone OCDE, et dans huit pays, plus de 25 % de l'emploi d'une seule région. Prague, en République tchèque, London, en Angleterre, et Bratislav Kraj, en République slovaque, affichaient les résultats les plus élevés par rapport à la moyenne nationale (graphique 14.4).

Définition

Les branches d'activité sont définies selon la *Classification internationale type des industries (CITI) Rév. 3.1*. Leur taille est définie par le nombre total de personnes qu'elles emploient.

Les données régionales dont on dispose pour chaque économie ont été regroupées en six secteurs : 1) Agriculture, sylviculture et pêche; 2) Activités de fabrication, activités extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau; 3) Construction; 4) Commerce, hôtels et restaurants, transports, entreposage et communications; 5) Intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises; 6) Éducation, administration publique et défense, santé et autres activités publiques.

Source

OCDE, base de données régionales, <http://dotstat/wbos/>.
Annexe B : Sources et description des données.

Années de référence et niveau territorial

1995-2005; niveau TL2

Notes des graphiques

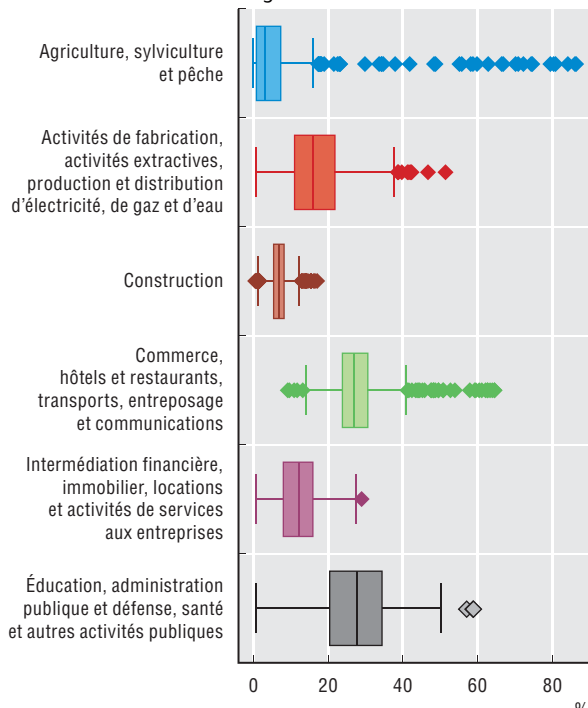
Graphique 14.1 : Minimum et maximum (points), écart interquartile (rectangle) et valeur médiane (ligne verticale dans le rectangle).

Graphiques 14.3 et 14.4 : Corée, Mexique et Pays-Bas, 2004; Turquie, 2002; Suisse, 2000.

14. CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

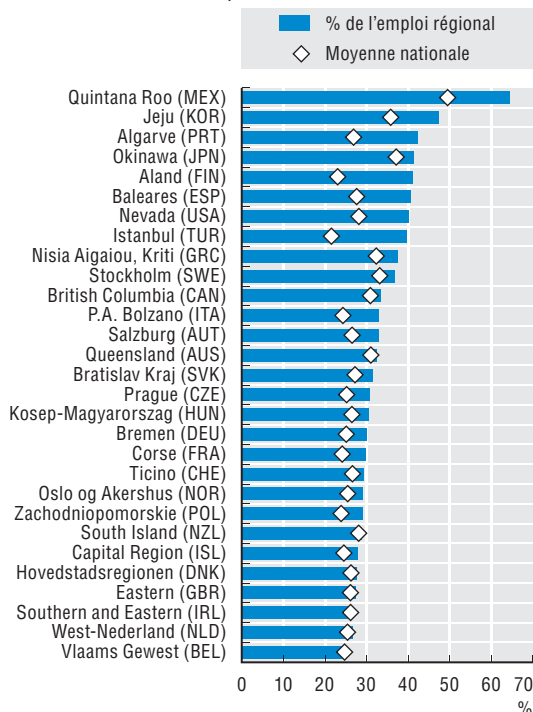
14.1 Part de l'emploi par secteur (régions de niveau TL2), 2005

Le secteur de la construction est celui qui affiche la plus forte concentration de l'emploi dans les régions de l'OCDE.



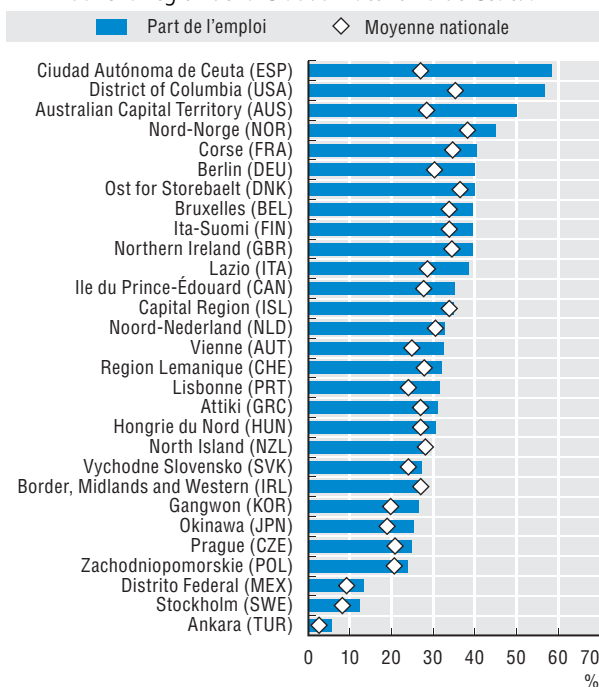
14.2 Régions de niveau TL2 affichant la plus forte part de l'emploi dans le secteur commerce, hôtels et restaurants, transports, entreposage et communications dans chaque pays, 2005

Au Mexique, la région de Quintana Roo était celle qui employait la plus forte proportion de sa main-d'œuvre dans le secteur commerce, hôtels et restaurants.



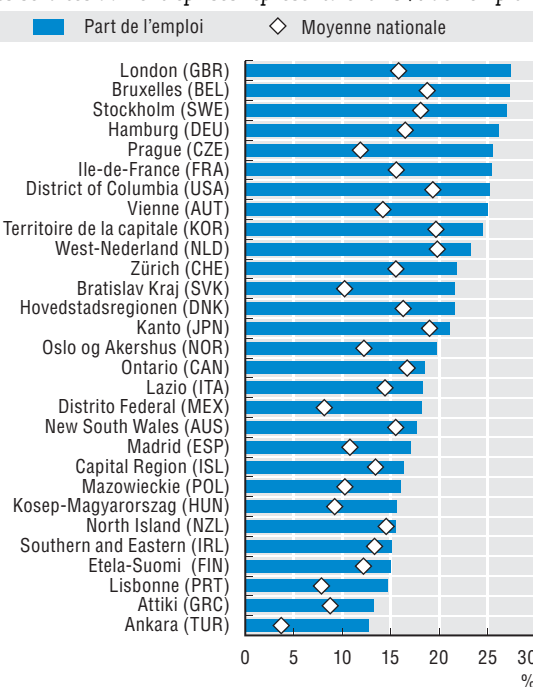
14.3 Régions de niveau TL2 affichant la plus forte part de l'emploi dans le secteur administrations publiques, défense, santé et éducation, 2005

En Espagne, le secteur public représentait 60 % de l'emploi dans la région de la Ciudad Autónoma de Ceuta.



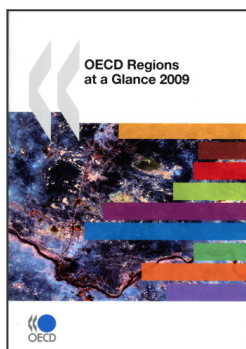
14.4 Régions de niveau TL2 affichant la plus forte part de l'emploi dans le secteur financier, immobilier et des services aux entreprises, 2005

Dans la région de London, les secteurs financier, immobilier, ainsi que les services aux entreprises représentaient 28 % de l'emploi



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/551488650885>





Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2009

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/reg_glance-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Concentration géographique des activités économiques », dans *OECD Regions at a Glance 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2009-18-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.